

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE ROSEMÈRE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil tenue à 19 h en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sise au 100, rue Charbonneau, le 7 juillet 2025.

**SONT PRÉSENTS :**

Monsieur le Maire : Eric Westram

Mesdames les conseillères : Marie-Elaine Pitre, Marie-Andrée Bonneau, Stéphanie Nantel et RoseAnna Cirino

Monsieur le conseiller : René Villeneuve

**EST ABSENT :**

Monsieur le conseiller : Philip Panet-Raymond

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

La directrice générale : Me Catherine Adam

Le greffier : Me Alexandre Bélisle-Desjardins

La trésorière : Madame Emilie Greene

**À 19 h 01, Monsieur le Maire constate le quorum et ouvre la séance du Conseil. À moins d'indication contraire, le Maire se prévaut de son droit de ne pas voter.**

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1.1. Séance extraordinaire - 7 juillet 2025**

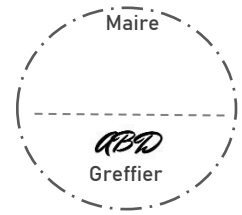
**2025-07-229**

Sur proposition du maire ERIC WESTRAM, appuyée par la conseillère STÉPHANIE NANTEL, il est résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté.

Siège	Conseillers	Pour	Contre
1	Marie-Elaine Pitre	X	
2	Marie-Andrée Bonneau	X	
3	Stéphanie Nantel	X	
4	René Villeneuve	X	
5	RoseAnna Cirino	X	
6	Philip Panet-Raymond - ABSENT		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



## 2. FINANCES

### 2.1. Programme quinquennal d'immobilisations 2026 à 2030 - Adoption

**2025-07-230**

CONSIDÉRANT que le paragraphe 1 de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le Conseil municipal doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter par résolution le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes;

CONSIDÉRANT l'importance pour la Ville de se doter d'une planification financière à long terme afin d'assurer une saine gestion financière;

CONSIDÉRANT que l'adoption du programme des immobilisations plus tôt dans l'année permet une meilleure gestion des projets municipaux;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition du conseiller RENÉ VILLENEUVE, appuyée par la conseillère ROSEANNE CIRINO, il est résolu:

D'ADOPTER un programme d'immobilisations sur 5 ans pour les années 2026 à 2030, totalisant des investissements de 98 287 600 \$ détaillés à l'annexe jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

D'APPROUVER les projets énumérés à l'annexe jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Siège	Conseillers	Pour	Contre
1	Marie-Elaine Pitre	X	
2	Marie-Andrée Bonneau	X	
3	Stéphanie Nantel	X	
4	René Villeneuve	X	
5	RoseAnna Cirino	X	
6	Philip Panet-Raymond - ABSENT		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### 3. PÉRIODE DE QUESTIONS

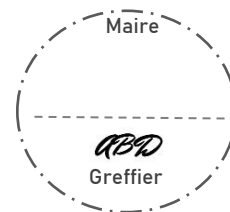
Les membres du Conseil répondent aux questions des citoyens conformément à la Loi.

### 4. CLÔTURE

**2025-07-231**

Sur proposition du maire ERIC WESTRAM, appuyée par le conseiller RENÉ VILLENEUVE, il est résolu :

DE LEVER la séance à 19 h 23.



Siège	Conseillers	Pour	Contre
1	Marie-Elaine Pitre	X	
2	Marie-Andrée Bonneau	X	
3	Stéphanie Nantel	X	
4	René Villeneuve	X	
5	RoseAnna Cirino	X	
6	Philip Panet-Raymond - ABSENT		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

---

Eric Westram  
Maire

---

M<sup>e</sup> Alexandre Bélisle-Desjardins  
Greffier